

Processus de Recrutement pour le Stage Pratique BAFA

Guide Complet pour Rejoindre l'Équipe d'Été de l'Arpej

L'objectif de ce document est de vous expliquer comment se déroule le recrutement pour travailler à l'Arpej pendant l'été, que ce soit en tant qu'animateur·trice, directeur adjoint, directeur·trice ou pour valider votre stage pratique BAFA, BAFD au sein de l'Arpej-Rezé. Le stage pratique BAFA s'effectue dans le cadre d'un emploi rémunéré.

Parcours 1 : Candidature Directe

A. Dépôt de la Candidature

Pour réaliser votre stage pratique BAFA ou travailler pendant les vacances scolaires (sur l'année et durant l'été), vous devez transmettre votre candidature au service RH : rh@arpej-reze.fr.

Votre candidature doit comprendre :

- Un CV
- Votre attestation de formation générale BAFA
- Vos disponibilités (dates exactes – 14 jours minimum)

B. Étude de la Candidature

Votre candidature est examinée par les équipes de direction et le service RH. Nous vérifions notamment :

- La validité de votre parcours BAFA
- La période demandée
- Les besoins des centres de loisirs
- Notre capacité d'encadrement

Toutes les candidatures ne peuvent pas être retenues selon les périodes. D'autres dates pourront vous être proposées.

Parcours 2 : Journée de Recrutement

A. Réunion d'Information

L'Arpej-Rezé organise une Journée de recrutement le samedi 7 ou 14 mars 2026 de 10h00 à 13h00. Ce temps permet de vous présenter :

- L'association et son fonctionnement
- Le rôle de l'animateur en accueil de loisirs ou en séjours
- Les attendus professionnels
- Le cadre réglementaire
- Les conditions d'emploi

B. Entretien Individuel

Quel que soit le parcours, un entretien individuel est organisé avec l'équipe de direction. Il permet :

- D'échanger sur votre motivation
- De vérifier votre compréhension du rôle d'animateur
- De rappeler les responsabilités liées à l'encadrement des enfants
- D'évaluer votre capacité à travailler en équipe

Décision et Validation

Après l'entretien, une commission se réunira afin de :

- Analyser les candidatures
- Les mettre en adéquation avec les besoins des centres de l'association

A. En cas de validation :

- Une affectation sur un centre vous est proposée
- Vous êtes informé(e) de la date du prochain temps fort
- Un dossier administratif et une liste de pièces à transmettre vous seront transmis

B. En cas de non-validation :

- Soit, nous vous proposerons d'autres dates de stage (pour les BAFA retenus)
- Soit, vous recevrez un refus motivé

Réunion d'Intégration

Vous êtes convié(e) à une réunion collective obligatoire le ?? :

Deux temps sont prévus :

- Un temps administratif RH pour :
 - La signature des documents
 - La présentation du fonctionnement de l'été (feuille d'heures, bulletin de paie, etc.)
 - La présentation de l'organisation interne : équipe de direction, tuteur, coordinateur
- Un temps ALE où l'équipe de direction vous présentera :
 - Le fonctionnement du centre
 - Le projet éducatif
 - Les règles de sécurité
 - Les attentes professionnelles

Contrat

Le stage pratique BAFA est rémunéré. Selon votre situation (stagiaire ou candidature classique), il peut vous être proposé :

- Un Contrat d'Engagement Éducatif (CEE)
- Un CDD

Le choix du contrat se fait selon les modalités réglementaires. Aucune prise de poste n'est possible sans contrat signé.

Accueil et Intégration

À la date de début de contrat, vous êtes intégré(e) à une équipe d'animation pour les préparations. Vous ferez ainsi la connaissance de l'équipe avec laquelle vous travaillerez.

Bilan et Validation du Stage

À la fin de la période :

- Un bilan est réalisé avec l'équipe de direction
- Un questionnaire de bilan de fin de mission vous sera proposé
- Un questionnaire de disponibilités sur l'année et les petites vacances vous sera transmis

Vos retours nous seront très utiles pour améliorer notre expérience candidat.

Stagiaire BAFA

Pendant votre stage pratique :

- Vous êtes animateur(trice) à part entière
- Vous participez à l'encadrement des enfants
- Vous êtes accompagné(e) par l'équipe et la direction et par un tuteur
- Votre posture professionnelle est observée

La direction et le coordinateur assurent le suivi et l'évaluation de votre pratique. Ils vous informeront de la validation de votre stage pratique et ils renseigneront TAM.